

Communiqué de presse

La Banque des Territoires investit 2M€ dans la LegalTech¹ FoxNot, pour la digitalisation de la relation entre les notaires et leurs clients

Paris, le 4 Juin 2019

A l'occasion du Congrès des notaires, la Banque des Territoires entre au capital de FoxNot à hauteur de 2M€. FoxNot, jeune entreprise innovante du domaine de la LegalTech, fournit une plateforme digitale à la pointe qui permet à tout notaire et à ses clients d'accéder à un service innovant utilisant le numérique pour fluidifier les processus, dématérialiser les informations et inventer de nouveaux services. Pour les notaires, c'est la garantie de conserver la maîtrise de leurs outils numériques et de proposer un service digitalisé, sécurisé et performant.

Créée par des notaires pour des notaires, la plateforme de gestion notariale FoxNot permet de fluidifier la relation client / notaires en dématérialisant l'échange des informations et les documents nécessaires au traitement des opérations (transactions immobilières, successions, VEFA...). Le client peut aussi connaître la disponibilité en temps réel de tous les intervenants concernés, suivre l'avancement de son dossier et prendre un rendez-vous en ligne pour la signature. La plateforme s'adresse également aux acteurs intervenant dans le processus d'échange d'informations préalables à la rédaction d'actes (agents immobiliers, promoteurs-construc-teurs...).

Depuis sa création en 2015, FoxNot a choisi de travailler en collaboration avec la profession notariale. Aujourd'hui, cela s'est traduit par l'ouverture du capital de la société à 150 notaires.

L'investissement financier de la Banque des Territoires permet à FoxNot d'accélérer les innovations et les optimisations de sa plateforme de relation client, de renforcer son équipe et de nouer des partenariats commerciaux et stratégiques. Partenaire stratégique des notaires, la Banque des Territoires soutient le développement de cette plateforme innovante en faveur de territoires plus attractifs et connectés.

« Nous avons rapidement identifié FoxNot comme un acteur permettant de contribuer à la transition numérique du secteur notarial, ce qui est un enjeu majeur pour la mise en œuvre de parcours clients fluides. Nous regardons avec intérêt leur développement, tant du point de vue de la commercialisation de leur service que de la capacité de leurs outils à traiter de façon digitale et sécurisée l'accès des citoyens à leur dossier », indique Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.

« Pour Foxnot, il est important d'ouvrir le capital à des acteurs issus de l'écosystème notarial, dont la Banque des Territoires en est l'un des principaux représentants. Cet engagement apporte à la fois une stabilité à long terme et une garantie de neutralité et d'ouverture, correspondant pleinement à notre vision de digitalisation de la profession. », précise Me Michaël Dadoit, actionnaire fondateur de FoxNot.

¹ Le secteur des Technologies Juridiques, ou Technologies au service du droit, fait référence à l'usage de la technologie et de logiciels, notamment sur Internet, pour offrir des services juridiques. Ce secteur d'activité, né dans les pays anglo-saxons sous le nom de « Legaltech » au début des années 2000, est en pleine expansion dans le monde entier, et notamment en France.

A propos de FoxNot

Créée en décembre 2015 à Tours, la SAS Foxnot a développé une plateforme innovante de relation client pour les notaires. Celle-ci leur permet d'inviter leurs clients ou des professionnels de l'immobilier à remplir un dossier en ligne préalable à la rédaction des actes. Le client répond à des questionnaires intelligents où et quand il veut. FoxNot complète ces informations en collectant automatiquement des pièces auprès des administrations (Modèle 1, Georisque, dossier ERP...). Après contrôle, le notaire déverse tous ces éléments directement dans son logiciel de rédaction d'actes. Cette démarche est déjà utilisée pour les transactions immobilières, les successions et les promotions immobilières par de nombreuses études. FoxNot emploie une douzaine de salariés, 100% en télétravail.

La relation client des notaires 3.0

<https://www.foxnot.com/> |  @FoxNot3_0

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

A défaut : Isaline Ollivier – isaline.ollivier@caissedesdepots.fr – 01 58 50 23 07

FoxNot – Agence RP

Anne-Marie Boyault (Agence Oconnection) – 06 89 28 42 29